



La charte d'engagement

1. Une charte qui formalise un engagement fort autour de 3 piliers

Le savoir être, Le savoir recevoir, Le savoir donner

2. Les destinataires

La charte s'adresse aux athlètes, aux salariés, aux bénévoles du club. Elle établit une **relation de confiance mutuelle** entre le club et l'ensemble des adhérents.

Ce cadre confirme que **l'adhésion à notre club est aussi un engagement personnel, civique et collectif.**

3. Le savoir être

Le membre est invité à se comporter en modèle : « être exemplaire », « prendre plaisir et entretenir un bon climat ».

Par cet engagement, le membre s'engage sur la **courtoisie** et le **respect** sous toutes ses formes :

- Respecter les dirigeants, entraîneurs, juges et adversaires quels que soit leurs origine, sexe ou religion.
- Préserver le matériel et les installations.
- Ne pas dénigrer le club sur les réseaux sociaux ou dans ses diverses communications. Respecter les règles d'éthique et de la déontologie sportive.

En tant qu'athlète, il s'engage sur la **ponctualité**, l'**assiduité**, et une conduite exemplaire.

L'objectif est de **préserver une image Positive du club** et de faire de chaque membre un **Ambassadeur** du Niort Athletic Club, responsable et investi.

Tout manquement à cet article sera rappelé avant d'être sanctionné par les instances dirigeantes du club.

4. Le savoir recevoir

Le club reconnaîtra l'engagement de ces membres. Il se veut un lieu :

- De formation sportive et personnelle, d'échanges et d'épanouissement (autonomie, confiance, dépassement de soi).
- De socialisation et d'inclusion (entraide, solidarité, respect de l'autre).

Le club valorise ainsi l'esprit collectif au-delà des performances individuelles (et à chacun sa performance), un principe fondamental de la vie associative.

5. Le savoir donner

Au-delà de son engagement sportif, le membre s'oblige à contribuer à la vie du club, en particulier lors des manifestations organisées. Il devra se rendre disponible afin de permettre l'organisation de la réussite de cette dernière. Il porte l'image du Club, il en est un ambassadeur.

Le partage des tâches est un élément essentiel à la cohésion du club.



Tout manquement à cet article sera rappelé avant d'être sanctionné par les instances dirigeantes du club.

6. Un modèle d'éducation

Le club reconnaît le rôle essentiel des parents, notamment pour les jeunes athlètes : accompagnement, respect des horaires, sécurité.

Ce rappel témoigne de la volonté du club de **protéger les mineurs** et d'assurer une responsabilité partagée entre éducateurs et familles. L'éducation sportive se poursuit donc aussi dans le lien entre club et foyer.

Conclusion

En reprenant les valeurs du Code du sport et de l'universalité, le Niort Athletic Club affirme que la pratique athlétique contribue à la santé, à l'égalité et à la cohésion sociale.

Elle est source de bien-être, d'apprentissage et d'épanouissement dans un cadre collectif.

La course à pied est un sport individuel qui se gagne en équipe dans le respect des performances de chacun.

Cette charte d'engagement est un **outil de citoyenneté sportive**, bien plus qu'un simple règlement intérieur.